

Le futur de l'Agglo fait débat

L Contenu réservé aux abonnés



Partager cet article sur:

21.08.2020

Abolir ou pas le statut d'agglomération institutionnelle? Le parlement n'a pas tranché

NICOLAS MARADAN

Grand Conseil » Début juin, la commission parlementaire chargée de dépoussiérer la loi sur les agglomérations lançait un pavé dans la mare avec une proposition choc: l'abolition du modèle d'agglomération institutionnelle. Ce qui signerait ni plus ni moins que la mort de

l'Agglomération de Fribourg sous sa forme actuelle, obligée de se transformer en une simple association de communes. Le Conseil d'Etat, lui, se rallie à cette idée. Mais c'est au Grand Conseil qu'il revient de trancher. Hier matin, les députés se sont chamaillés sur la question pendant plus d'une heure et demie, écartant notamment une demande de renvoi émanant du Groupe vert centre gauche, par 60 voix contre 24 (2 abstentions). Le débat a finalement été interrompu en début d'après-midi. Il reprendra ce matin.

Pour rappel, il n'existe qu'une seule agglomération institutionnelle dans le canton. La structure gruérienne Mobul, constituée autour de la ville de Bulle, a privilégié pour sa part l'association de communes. A Fribourg, l'Agglo est composée de dix membres (Fribourg, Marly, Guin, Granges-Paccot, Givisiez, Villars-sur-Glâne, Avry, Belfaux, Corminbœuf, Matran). Elle est dotée d'un exécutif et d'un législatif qui lui sont propres, ainsi que d'une administration occupant 14 collaborateurs. «La loi sur les agglomérations date de 1995. A l'époque, Fribourg a fait office de pionnier en créant un nouveau niveau politique. Mais l'organisation actuelle a la réputation d'être lourde, peu flexible et trop bureaucratique», regrette la démocrate-chrétienne Esther Schwaller-Merkle (Guin).

De l'eau sous les ponts

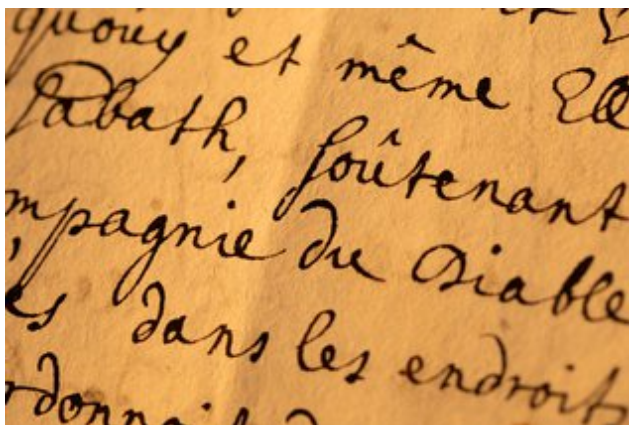
Le socialiste Thierry Steiert, syndic de Fribourg et vice-président du comité de l'Agglo, renchérit: «Depuis la création de l'Agglo en 2008, de l'eau a coulé sous les ponts. Et nous pouvons faire aujourd'hui un double constat. Premièrement, elle a fourni un travail considérable en procédant à l'élaboration des projets d'agglomération de deuxième et de troisième générations, obtenant ainsi des subventions fédérales à hauteur de plus de 59 millions de francs pour soutenir des mesures d'aménagement, de mobilité et d'environnement.» Il poursuit: «Mais le périmètre actuel est trop restreint. La Confédération a clairement exprimé la nécessité de l'étendre pour plusieurs projets, faute de quoi l'octroi de nouvelles subventions serait compromis. C'est pourquoi nous devons opter pour une forme plus simple.»

Le conseiller d'Etat Didier Castella explique pour sa part: «Ce que nous devons garder à l'esprit, c'est le renforcement du centre cantonal, par tous les moyens. Et l'un des axes importants est bien évidemment la fusion du Grand Fribourg. Mais nous ne pouvons pas nous permettre de mettre tous nos œufs dans le même panier. Donner à l'Agglomération de Fribourg un nouvel élan, par exemple en incitant de nouvelles communes à la rejoindre,

est donc essentiel.» Le ministre des Institutions insiste: «Le plus important n'est pas la forme juridique choisie, mais la volonté de collaborer et d'avancer ensemble.»

Toutefois, l'Agglo a aussi de fervents défenseurs. «Une institution avec un exécutif et un législatif a évidemment des processus de décision plus lourds. Mais c'est nécessaire dans une démocratie», souligne Elias Moussa (ps, Fribourg). «Nous mettons la charrue avant les bœufs. Le parlement doit prendre position sans connaître tous les tenants et aboutissants au niveau juridique, et c'est très dangereux. La forme de l'Agglomération et ses tâches ont été choisies par le peuple des dix communes concernées. Sommes-nous légitimes pour changer les règles du jeu en cours de partie?» se demande le libéral-radical Sébastien Dorthe, syndic de Matran. L'écologiste Bruno Marmier (Villars-sur-Glâne) indique quant à lui qu'un avis de droit sur la question a été demandé. Le débat se poursuit ce matin.

SÉLECTIONNÉS POUR VOUS



Découvrez les perles des archives cantonales fribourgeoises!

Les archives cantonales fribourgeoises regorgent de trésors qui permettent de raconter le



La Suisse compte 295 nouveaux cas de coronavirus

La Suisse compte samedi 295 cas supplémentaires de coronavirus en 24 heures,



Le Tessinois Marco Chiesa élu à la présidence de l'UDC Suisse

Marco Chiesa succède à Albert Rösti à la présidence de l'UDC Suisse.



Wawrinka s'impose à Prague

Stan Wawrinka (ATP 17) s'est imposé 7-6 (7/2) 6-4 devant le Russe

ARTICLES LES PLUS LUS



Un week-end de fermeture «solidaire» des bars de Bulle

En réaction à la quarantaine grande échelle imposée par le médecin cantonal,...



Le médecin cantonal place 500 personnes en quarantaine

Près de 500 personnes se retrouvent en quarantaine dès ce mercredi après avoir...



Nouvelle quarantaine à large échelle en Gruyère

Le Covid-19 ne finit pas d'entraîner des mesures préventives en Gruyère. En...



Une voiture sur le toit à Vuisternens-devant-Romont

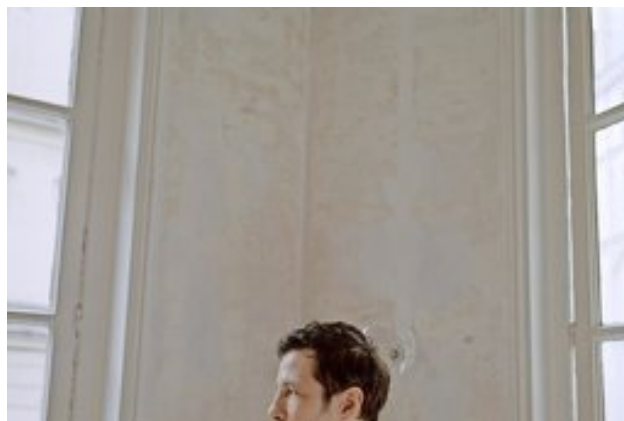
Un accident s'est produit jeudi vers 19 h à Vuisternens-devant-Romont. Une...

SUIVEZ-NOUS SUR INSTA



DANS LA MÊME RUBRIQUE

8/10 Les perles des archives cantonales



L Culture sous protection dans le Sud

Les saisons de CO2, de Bicubic et de La Lisière sont ficelées. Les concepts de...

L Fermetures nocturnes

autoroute » L'autoroute A12 entre l'échangeur de la Veyre et Châtel-Saint-Denis...

L La médecine alternative arrive à l'hôpital broyard

Estavayer-le-Lac » D'anciens praticiens de la Pierre Blanche créent le Centre...